

**délibération :  
D\_2022\_4\_2**

L' an deux mille vingt deux, le vendredi 23 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du : 19 Septembre 2022

Présents : 14

**Présents :** Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Madame BASTIEN Joëlle, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame GANE Cécile, Monsieur ARNAL André, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur LACROIX Michel, Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

Votants : 19

**Objet : Numérotation  
Impasse Empeyroux**

**Pouvoirs :**

Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Monsieur ROFFY Jacques a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André  
Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Madame BASTIEN Joëlle  
Monsieur ROUX Hervé a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne  
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur ROFFY Jacques, Madame LINARD Danielle, Monsieur ROUX Hervé, Monsieur PRIVAT Jean

**Secrétaire de Séance :** Madame Nathalie CLUSE

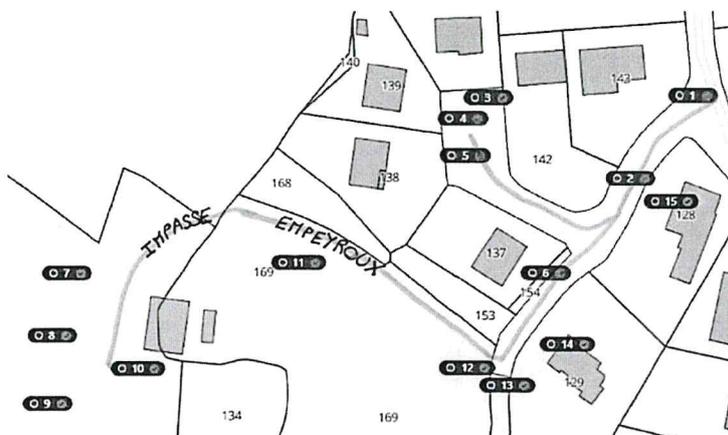
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité pour chaque administré d'avoir une adresse postale précise.

Une démarche de dénomination de l'ensemble des voies communales permet une plus grande rapidité et facilité de localisation pour tous les acteurs qui interviennent auprès des habitants (services médicaux d'urgence, services postaux, etc ...).

Monsieur le Maire propose une nouvelle numérotation de l'impasse Empeyroux.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**- APPROUVE** la numérotation des habitations conformément au plan ci-dessous de l'Impasse Empeyroux.



Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Jean-François RODIER

